

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Renseignements généraux

Document préparé par le Fonds d'aide aux actions collectives.
Avril 2023

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	PAGES
<p>G.1 LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 :</p> <p>A. LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;</p> <p>B. LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;</p> <p>C. LES PERSONNES RENCONTRÉES;</p> <p>D. LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.);</p> <p>E. LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;</p> <p>F. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;</p> <p>G. LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LES DÉTAILS DE CES ENTENTES; - LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR; <p>H. LES INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉ;</p> <p>I. LA DESCRIPTION DE LA NATURE DU VOYAGE INCLUANT, LE CAS ÉCHÉANT, LE NOM DU OU DES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS;</p> <p>J. LES POINTS DE PRESSE TENUS LORS DE CES MISSIONS ET LEURS COÛTS;</p> <p>K. TOUTE CONSIGNE SANITAIRE ENCADRANT LE RETOUR DE CES MISSIONS;</p> <p>L. LE MONTANT DÉPENSÉ POUR L'ACHAT DE CRÉDITS CARBONE VISANT À COMPENSER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE GÉNÉRÉES PAR LE VOYAGE.</p>	1
<p>G.2 POUR CHACUN DES VOYAGES FAITS EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2022-2023 :</p> <p>A. LES RAISONS DU DÉPLACEMENT;</p> <p>B. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR;</p> <p>C. LES COÛTS VENTILÉS;</p> <p>D. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.;</p> <p>E. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS.</p>	2
<p>G.3 LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :</p> <p>A. LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2022-2023, ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.</p> <p>B. LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES;</p> <p>C. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);</p> <p>D. LES NOMS DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES;</p> <p>E. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>F. DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE;</p> <p>G. LE COÛT TOTAL ET VENTILÉ POUR LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE.</p>	3

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	PAGES
<p>G.4 LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) SÉPARÉMENT :</p> <p><u>PAR LE CABINET MINISTÉRIEL :</u></p> <p>A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>C. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>D. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.</p> <p><u>PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :</u></p> <p>E. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>F. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>G. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>H. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.</p> <p><u>PAR UN PROFESSIONNEL OU PAR UNE FIRME EXTERNE :</u></p> <p>I. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>J. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;</p> <p>K. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);</p> <p>L. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHIES, DES VIDÉOS, ETC.;</p> <p>M. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>N. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>O. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.</p>	4
<p>G.5 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :</p> <p><u>ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :</u></p> <p>A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>B. LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>C. NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.</p> <p><u>DONNÉES PAR UN PROFESSIONNEL OU UNE FIRME EXTERNE :</u></p> <p>D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024;</p> <p>E. LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;</p> <p>F. LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);</p> <p>G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS OU/ET DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;</p> <p>H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>I. NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.</p>	5
<p>G.6 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2022-2023, EN INDIQUANT :</p> <p>A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;</p> <p>B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);</p> <p>C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);</p> <p>D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;</p> <p>E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;</p> <p>F. L'ÉCHÉANCIER;</p> <p>G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.</p> <p>LORSQUE LE CONTRAT EST OCTROYÉ PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, L'INDIQUER.</p>	6
<p>G.7 LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :</p> <p>A. LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE;</p> <p>B. LA GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS;</p> <p>C. LE SOUMISSIONNAIRE RETENU ET LA JUSTIFICATION DE CE CHOIX;</p> <p>D. LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES ET L'OCTROI DU CONTRAT;</p> <p>E. LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D'OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L'ANNULATION.</p>	7

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.8	<p>POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023 :</p> <p>A. LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN D'UN MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT;</p> <p>B. LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIES (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);</p> <p>C. LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;</p> <p>D. LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;</p> <p>E. UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;</p> <p>F. LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT;</p> <p>G. LA DATE PRÉVUE DE FIN DE SON CONTRAT;</p> <p>H. SA RÉMUNÉRATION ANNUELLE.</p>	8
G.9	<p>POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES INITIÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :</p> <p>A. LE NOM DU PROJET;</p> <p>B. LA NATURE DU PROJET;</p> <p>C. L'ÉCHÉANCIER INITIAL (ET REVU S'IL Y A LIEU);</p> <p>D. LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET;</p> <p>E. LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET;</p> <p>F. LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE;</p> <p>G. L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET;</p> <p>H. LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES;</p> <p>I. LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR;</p> <p>J. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET;</p> <p>K. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :</p> <p>– LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS;</p> <p>L. INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS;</p> <p>M. NOMBRE ET LISTE DES PÉNALITÉS APPLIQUÉES À DES SOUS-TRAITANTS DANS LE DOMAINE DES TI EN 2022-2023.</p>	9
G.11	<p>DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2022-2023, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :</p> <p>A. LA PHOTOCOPIE;</p> <p>B. LE MOBILIER DE BUREAU;</p> <p>C. L'AMEUBLEMENT;</p> <p>D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLEMENT, INCLUANT LES ŒUVRES D'ART ET LES FRAIS POUR L'ENTRETIEN DES PLANTES;</p> <p>E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;</p> <p>F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;</p> <p>G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;</p> <p>H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;</p> <p>I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;</p> <p>J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :</p> <p>I. A) AU QUÉBEC;</p> <p>II. B) À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.</p>	10

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.12	<p>DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT POUR 2022-2023, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :</p> <p>A. LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL;</p> <p>B. LE NOMBRE DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES UTILISÉES AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL;</p> <p>C. LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS;</p> <p>D. LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS;</p> <p>E. LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES;</p> <p>F. LES NOMS DES FOURNISSEURS;</p> <p>G. LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES;</p> <p>H. LE COÛT DES FRAIS D'ITTINÉRANCE ET LA PROPORTION DE CEUX-CI QUI ONT ÉTÉ ASSUMÉS RESPECTIVEMENT PAR LE CABINET, LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME;</p> <p>I. LE COÛT LIÉ AUX DÉPASSEMENTS DES FORFAITS DE DONNÉES ET LA PROPORTION DE CEUX-CI QUI ONT ÉTÉ ASSUMÉS RESPECTIVEMENT PAR LE CABINET, LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME;</p> <p>J. LES COÛTS DE RÉLIATION, S'IL Y A LIEU;</p> <p>K. LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES UTILISÉS AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL.</p>	11
G.13	<p>CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) POUR L'ANNÉE 2022-2023 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 :</p> <p>A. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE 35 ANS ET PLUS;</p> <p>B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE 35 ANS ET MOINS;</p> <p>C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;</p> <p>D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;</p> <p>E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.) :</p> <p>– LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL;</p> <p>F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;</p> <p>G. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;</p> <p>H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE;</p> <p>I. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPs, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;</p> <p>J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);</p> <p>K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;</p> <p>L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;</p> <p>M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (LE CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);</p> <p>N. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES;</p> <p>O. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;</p> <p>P. LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;</p> <p>Q. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI;</p> <p>R. L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS;</p> <p>S. LE NOMBRE DE POSTES VACANTS ET LE NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS, VENTILÉ PAR RÉGION.</p>	12

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.14	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISMES, PAR DIRECTION, POUR L'ANNÉE 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2023-2024 DE : A. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES OU ESTIMÉES; B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES; C. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2022-2023 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES; D. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.	24
G.15	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux : A. L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION; B. LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ; C. LA SUPERFICIE TOTALE RÉELLEMENT OCCUPÉE; D. LA SUPERFICIE INOCCUPÉE; E. LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ; F. LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION; G. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATIONS RÉALISÉES DEPUIS LE 1 ^{ER} AVRIL 2018, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS; H. LA DURÉE DU BAIL; I. PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ; J. LES NOMS DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT; K. S'IL S'AGIT D'UN RENOUVELLEMENT DE BAIL OU D'UN BAIL CONCERNANT UNE NOUVELLE ADRESSE; L. EN CAS DE RÉSILIATION DE BAIL EN COURS D'ANNÉE, LES COÛTS DE RÉSILIATION.	25
G.16	CONCERNANT LES ACTIFS IMMOBILIERS EXCÉDENTAIRES DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2022-2023, FOURNIR : A. LA LISTE DES ACTIFS EXCÉDENTAIRES INOCCUPÉS; B. LA VALEUR ESTIMÉE DE CEUX-CI; C. LES COÛTS D'ENTRETIEN ANNUEL; D. LE NOMBRE DE PIEDS CARRÉS DE CEUX-CI.	26
G.17	POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2022-2023, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS, INCLUANT : A. LES DATES DES TRAVAUX; B. LES COÛTS; C. LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.	27
G.19	Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : A. LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE; B. LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE; C. LE MONTANT ATTRIBUÉ; A. LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.	28
G.22	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT : A. PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.); B. PAR CATÉGORIE D'ÂGE; C. PRÉVISIONS POUR 2023-2024.	29
G.24	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement : A. LE COÛT DE CHACUN; B. LE FOURNISSEUR; C. LA NATURE DU SERVICE. VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIE.	30
G.25	A. LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, DE BILLETS DE SPECTACLES OU D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, LES BILLETS D'ÉVÉNEMENTS ET DE CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE, POUR LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.	31

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.26	POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE : A. LE NOM DU SITE WEB; B. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE; C. LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE; D. LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR; E. LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFORTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT); F. LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES VENTILÉE PAR SECTION ET/OU PAGE DU SITE (NOMBRE DE « HITS »); G. LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR; H. LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE; I. LES NOMS DE DOMAINES RÉSERVÉS; J. LES COÛTS LIÉS À LA RÉSERVATION DE NOMS DE DOMAINES.	32
G.30	LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.	33
G.32	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2022-2023 DEMANDÉ PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CONFIRMÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN JANVIER 2022 POUR 2023-2024.	34
G.33	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2022-2023, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 ET 2024-2025, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRE, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.	35
G.34	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023-2023, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.	36
G.36	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.	37
G.37	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.	38
G.40	CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) : A. LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL); B. LES GRANDS DOSSIERS EN COURS; C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES; D. PRÉCISER LE NOMBRE EN ÉQUIVALENT ETC ET COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES DANS LE DOMAINE DES TI; E. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES.	39
G.41	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023, LE MONTANT TOTAL DE LA MASSE SALARIALE EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.).	40
G.42	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNELLE EN INDIQUANT : A. LA DÉPENSE TOTALE RELATIVE AU PAIEMENT DES COTISATIONS; B. LA LISTE DES ASSOCIATIONS, ORDRES OU CORPORATIONS PROFESSIONNELS AUXQUELS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ UN PAIEMENT POUR COTISATION; C. LA LISTE DES EMPLOYÉS, CADRES, DIRIGEANTS, MINISTRES ET JUGES AYANT BÉNÉFICIÉ DE CET AVANTAGE.	41
G.43	POUR TOUT SONDAGE OU ENQUÊTE D'OPINION RÉALISÉS PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME, INDIQUER : A. LA DATE ; B. LA NATURE ; C. LES QUESTIONS POSÉES ; D. LES RÉPONSES ; E. LA FIRME RETENUE ; F. LES COÛTS.	42

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.44	POUR TOUTES DÉPENSES PUBLICITAIRES RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME, INDIQUER : A. LE POURCENTAGE DE CES DÉPENSES RÉALISÉES AU SEIN DE MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET LE MONTANT; B. LE POURCENTAGE DE CES DÉPENSES RÉALISÉES SUR INTERNET ET LES MÉDIAS SOCIAUX ET LE MONTANT.	43
G.51	AU SUJET DES MESURES DE TÉLÉTRAVAIL OU DE TRAVAIL À DISTANCE, EN 2022-2023, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME : A. NOMBRE D'EMPLOYÉS AU TOTAL EN AYANT BÉNÉFICIÉ; B. NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIANT TOUJOURS AU 31 MARS 2023; C. PROPORTION DE L'EFFECTIF TOTAL DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN AYANT BÉNÉFICIÉ.	44
G.52	SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 AU SUJET DE L'ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR FINS DE TÉLÉTRAVAIL (TABLETTES, CELLULAIRES, AMÉNAGEMENT DE BUREAU, REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INTERNET, ETC.).	45
G.53	CONCERNANT TOUTE MESURES DE SOUTIEN AUX EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2022-2023 : D. LES SOMMES DÉPENSÉES; E. LE NOMBRE DE DEMANDES AU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE); F. LES SOMMES DÉPENSÉES SPÉCIFIQUEMENT EN RESSOURCES EXTERNES EN LA MATIÈRE.	46
G.56	VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS QUI ONT ÉTÉ ALLOUÉS À LA RÉMUNÉRATION DES STAGES DEPUIS 2016 : A. NOMBRE DE STAGIAIRES REÇUS; B. HEURES DE STAGES EFFECTUÉS; C. RÉMUNÉRATION TOTALE DÉBOURSÉE.	47
G.66	LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2022-2023 ET QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE AUTORISATION DU SOUS-MINISTRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT : A. LE NOMBRE D'AUTORISATIONS; B. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI; C. LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT ET FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI; D. LE MONTANT ACCORDÉ; E. LES MOTIFS DE LA DEMANDE.	48
G.67	NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION PAR MINISTÈRE ET ORGANISME EN 2022-2023 : A. LE MONTANT TOTAL FACTURÉ ET RÉCOLTÉ DÉCOULANT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION; B. LE NOMBRE DE REFUS (AVEC MENTION DE LA RAISON OU DE L'ARTICLE); C. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS; D. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS.	49
G.69	LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES VERSÉS À CES PERSONNES.	50

N.B. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS SONT ÉTABLIES EN DATE DU 28 FÉVRIER 2023.

G.1 LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 :

- A. LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;
- B. LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;
- C. LES PERSONNES RENCONTRÉES;
- D. LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.);
- E. LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;
- F. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;
- G. LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT;
 - LES DÉTAILS DE CES ENTENTES;
 - LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR;
- H. INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉS;
- I. LA DESCRIPTION DE LA NATURE DU VOYAGE INCLUANT, LE CAS ÉCHÉANT, LE NOM DU OU DES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS;
- J. LES POINTS DE PRESSE TENUS LORS DE CES MISSIONS ET LEURS COÛTS;
- K. TOUTE CONSIGNE SANITAIRE ENCADRANT LE RETOUR DE CES MISSIONS.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.2 POUR CHACUN DES VOYAGES FAITS EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2022-2023 :

- A. LES RAISONS DU DÉPLACEMENT
 - B. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR;
 - C. LES COÛTS VENTILÉS;
 - D. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.;
 - E. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS.
-
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

- G.3** LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :
- A. LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2022-2023, ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024;
 - B. LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES;
 - C. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
 - D. LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES;
 - E. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
 - F. DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE;
 - G. LE COÛT TOTAL ET VENTILÉ POUR LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE.
-
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

G.4 LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) SÉPARÉMENT :

PAR LE CABINET MINISTÉRIEL :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- D. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

- E. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- F. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- G. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- H. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

PAR UN PROFESSIONNEL OU PAR UNE FIRME EXTERNE :

- I. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- J. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;
- K. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION, CONTRAT NÉGOCIÉ);
- L. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHIES, DES VIDÉOS, ETC.;
- M. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- N. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- O. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

G.5 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.

DONNÉES PAR UN PROFESSIONNEL OU UNE FIRME EXTERNE :

- D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024;
- E. LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;
- F. LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
- G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET/OU DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;
- H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- I. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

ORGANISÉE PAR L'ORGANISME

AUCUNE.

ORGANISÉE PAR UNE FIRME EXTERNE

AUCUNE.

G.6 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2022-2023, EN INDIQUANT :

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
- B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);
- C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);
- D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;
- E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;
- F. L'ÉCHÉANCIER;
- G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

LORSQUE LE CONTRAT EST OCTROYÉ PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, L'INDIQUER.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.7 LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE;
 - B. LA GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS;
 - C. LE SOUMISSIONNAIRE RETENU ET LA JUSTIFICATION DE CE CHOIX;
 - D. LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES ET L'OCTROI DU CONTRAT;
 - E. LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D'OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L'ANNULATION.
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.8 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023 :

- A. LA LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN D'UN MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT;**
- B. LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIES (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);**
- C. LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;**
- D. LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;**
- E. UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;**
- F. LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT;**
- G. LA DATE PRÉVUE DE FIN DE SON CONTRAT;**
- H. SA RÉMUNÉRATION ANNUELLE.**

LES INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS OCTROYÉS À DES FIRMES EXTERNES SONT DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTP://WWW.SEAO.CA/](http://www.seao.ca/) AINSI QU'AUX ENGAGEMENTS FINANCIERS DE 25 000 \$ ET PLUS QUI FERONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE PARTICULIÈRE PAR LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

- G.9** POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES INITIÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :
- A. LE NOM DU PROJET;
 - B. LA NATURE DU PROJET;
 - C. L'ÉCHÉANCIER INITIAL (ET REVU S'IL Y A LIEU);
 - D. LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET;
 - E. LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET;
 - F. LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE;
 - G. L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET;
 - H. LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES;
 - I. LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR;
 - J. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET;
 - K. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :
 - LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS.
 - L. INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS;
 - M. NOMBRE ET LISTE DES PÉNALITÉS APPLIQUÉES À DES SOUS-TRAITANTS DANS LE DOMAINE DES TI EN 2022-2023.
-
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.11 DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2022-2023 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- A. LA PHOTOCOPIE;
- B. LE MOBILIER DE BUREAU;
- C. L'AMEUBLEMENT;
- D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLEMENT, INCLUANT LES ŒUVRES D'ART ET LES FRAIS POUR L'ENTRETIEN DES PLANTES;
- E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;
- F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;
- G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;
- H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;
- I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;
- J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :
 - a. AU QUÉBEC;
 - b. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.

ORGANISMES

	MJQ	CDPDJ	CSJ	CJA	CSLF	DPCP	FAAC	OPC	OQLF	SOQUIJ	TAQ
PHOTOCOPIE	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$
MOBILIER DE BUREAU ET AMEUBLEMENT	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$
DÉCORATION ET EMBELLEMENT	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$
DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$
FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$
FRAIS DE FÊTES (AUCUN FRAIS D'ALCOOL)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT AU QUÉBEC	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$
TOTAL	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00\$	\$	\$	\$	\$

LES COÛTS RELIÉS AUX BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION SONT RÉGIS PAR LE RÈGLEMENT SUR LES ALLOCATIONS AUX DÉPUTÉS ET AUX TITULAIRES DE CABINETS ET SUR LES SOMMES VERSÉES À DES FINS DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

G.12 DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2022-2023, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :

- A. LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL;
- B. LE NOMBRE DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES UTILISÉES, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL;
- C. LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS;
- D. LE COÛTS D'UTILISATION DES APPAREILS;
- E. LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES;
- F. LES NOMS DES FOURNISSEURS;
- G. LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES;
- H. LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE ET LA PROPORTION DE CEUX-CI QUI ONT ÉTÉ ASSUMÉS RESPECTIVEMENT PAR LE CABINET, LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME;
- I. LE COÛT LIÉ AUX DÉPASSEMENTS DES FORFAITS DE DONNÉES ET LA PROPORTION DE CEUX-CI QUI ONT ÉTÉ ASSUMÉS RESPECTIVEMENT PAR LE CABINET, LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME;
- J. LES COÛTS DE RÉILIATION, S'IL Y A LIEU;
- K. LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL.

MINISTÈRE

	MJQ	CDPDJ	CSJ	CJA	CSLF	DPCP	FAAC	OPC	OQLF	SOQUIJ	TAQ
LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00 \$	\$	\$	\$	\$
LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS	\$	\$	\$	\$	\$	INFORMATIONS INCLUSES AUX DONNÉES DU MJQ*	363,00 \$	\$	\$	\$	\$
LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES	\$	\$	\$	\$	\$		0,00 \$	\$	\$	\$	\$
LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE	\$	\$	\$	\$	\$		0,00 \$	\$	\$	\$	\$
LE COÛT LIÉ AUX DÉPASSEMENTS DES FORFAITS DE DONNÉES	\$	\$	\$	\$	\$		0,00 \$	\$	\$	\$	\$
LES COÛTS DE RÉILIATION	\$	\$	\$	\$	\$		0,00 \$	\$	\$	\$	\$

* LE DPCP REMBOURSE UN MONTANT GLOBAL AU MJQ POUR L'OBTENTION DES SERVICES INFORMATIQUES ET DE COMMUNICATION.

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 4, PARAGRAPHE 25).

FAAC : [HTTP://WWW.FAAC.JUSTICE.GOUV.QC.CA/#](http://www.faac.justice.gouv.qc.ca/#)

G.13 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) POUR L'ANNÉE 2022-2023 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 :

- A. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE 35 ANS ET PLUS;
 - B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE 35 ANS ET MOINS;
 - C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;
 - D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
 - E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.) :
 - LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL;
 - F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;
 - G. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS, ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
 - H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE;
 - I. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;
 - J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);
 - K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;
 - L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIÉ;
 - M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);
 - N. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES;
 - O. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;
 - P. LE NOMBRE DE DÉPART VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;
 - Q. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI;
 - R. L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS;
 - S. LE NOMBRE DE POSTES VACANTS ET LE NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS, VENTILÉ PAR RÉGION.
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

A. ET B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.)

CATÉGORIE D'EMPLOI	EFFECTIF				FEMMES		HOMMES		COMMUNAUTÉS CULTURELLES		PERSONNES HANDICAPÉES		AUTOCHTONES		ANGLOPHONES	
	RÉGULIER	OCCA	TOTAL	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
CADRES :																
MOINS DE 35 ANS	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ANS ET PLUS	1	0	1	17,0 %	1	33,34 %	0	0,0 %	1	33,34 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	1	0	1	17,0 %	1	33,34 %	0	0,0 %	1	33,34 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
PERSONNEL PROFESSIONNEL :																
MOINS DE 35 ANS	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ANS ET PLUS	1	0	1	17,0 %	1	33,33 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	1	0	1	17,0 %	1	33,33 %	0	0,0 %	0	0,0%	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS :																
MOINS DE 35 ANS	0	0	0	0,0%	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ANS ET PLUS	4	0	4	66,0 %	2	33,33 %	2	66,7 %	2	66,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	4	0	4	66,0 %	2	33,33 %	2	66,7 %	2	66,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
PERSONNEL OUVRIER :																
MOINS DE 35 ANS	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %

35 ANS ET PLUS	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %						
TOTAL PAR GROUPE D'AGE:																
MOINS DE 35 ANS	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ANS ET PLUS	5	0	5	100,0 %	3	100,0 %	2	100,0 %	3	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	6	0	6	100,0 %	4	100,0 %	2	100,0 %	3	100,0 %	0	0,0 %	0,0	0,0 %	0	0,0 %

SOURCE : SAGIP (28.02.2023).

C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL

CATÉGORIE D'EMPLOI	2022-2023
CADRES	1
PERSONNEL PROFESSIONNEL	6
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	28
PERSONNEL OUVRIER	0
TOTAL	35

SOURCE : SAGIP

D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

LES INFORMATIONS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DES ARTICLES 53 ET 54 DE LA LOI SUR L'ACCÈS.

E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.)

CATÉGORIE D'EMPLOI	PAYÉES	COMPENSÉES	TOTAL	COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ
CADRES	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
PERSONNEL PROFESSIONNEL	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
PERSONNEL OUVRIER	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
TOTAL	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

SOURCE : SAGIP

F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL

CATÉGORIE D'EMPLOI	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	TOTAL
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	0	0	0	0	0	0	3	15	0	0	0	18
PERSONNEL PROFESSIONNEL	0	1	3	4	11	0	1	0	2	2	0	24
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	0	0	0	15	27	0	0	1	8	3	1	55
PERSONNEL OUVRIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	1	3	19	38	0	4	16	10	5	1	97

SOURCE : SAGIP (28 FÉVRIER 2023).

G. LE NOMBRE DE PERSONNE AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

LES INFORMATIONS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DES ARTICLES 53 ET 54 DE LA LOI SUR L'ACCÈS.

H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

CETTE QUESTION NE SEMBLE PAS PERTINENTE À L'EXERCICE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS.

I. LE NOMBRE DE PERSONNE ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DU PERSONNEL QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION

EN CE QUI A TRAIT À L'INFORMATION RECHERCHÉE CONCERNANT LA LISTE DU PERSONNEL, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION ET UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE, NOUS VOUS INFORMONS QUE CES RENSEIGNEMENTS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DES ARTICLES 54, DU PARAGRAPHE 1^o DE L'ARTICLE 53 AINSI QUE LE PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 59 DE LA LOI. CES RENSEIGNEMENTS NE PEUVENT ÊTRE DIVULGUÉS. PAR AILLEURS, L'AMALGAME DES RENSEIGNEMENTS RECHERCHÉS N'A PAS UN CARACTÈRE PUBLIC CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 57 DE LA LOI SUR L'ACCÈS.

J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN						
CAPITALE-NATIONALE						
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	1	2	2	0	6
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						

MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	1	1	2	2	0	6

SOURCE : SAGIP

K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR

	2022-2023
EXPERT	0
ÉMÉRITE	0

L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE

	2022-2023
TRAITEMENT SUPÉRIEUR	0

SOURCE : SAGIP

M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (LE CENTRE PRINCIPALE DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN						
CAPITALE-NATIONALE						
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	1	2	2	0	6
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						

MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	1	1	2	2	0	6

SOURCE : SAGIP

N. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

O. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

P. LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

Q. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI, POUR 2021-2022 ET LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES

CETTE DONNÉE N'EST PAS DISPONIBLE.

R. L'FFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS, PAR ANNÉE, DEPUIS L'INSTAURATION DE LA LOI

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

S. LE NOMBRE DE POSTES VACANTS ET LE NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS, VENTILÉ PAR RÉGION

	2022-2023
NOMBRE DE POSTES VACANTS	1

G.14 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, PAR DIRECTION, POUR L'ANNÉE 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2023-2024 :

- A. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES OU ESTIMÉES;
 - B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;
 - C. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2022-2023 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES;
 - D. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.
-

A ET C LA RÉPONSE À CES QUESTIONS SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

- B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**
AUCUN.

- D. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS**
AUCUN.

G.15 LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2022-2023 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- A. L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION;
- B. LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ;
- C. LA SUPERFICIE TOTALE RÉELLEMENT OCCUPÉE;
- D. LA SUPERFICIE INOCCUPÉE;
- E. LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ;
- F. LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION;
- G. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATIONS RÉALISÉES DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2018, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS;
- H. LA DURÉE DU BAIL;
- I. LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ;
- J. LES NOMS DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT;
- K. S'IL S'AGIT D'UN RENOUVELLEMENT DE BAIL OU D'UN BAIL CONCERNANT UNE NOUVELLE ADRESSE;
- L. EN CAS DE RÉSILIATION DE BAIL EN COURS D'ANNÉE, LES COÛTS DE RÉSILIATION.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

INCLUS DANS LA RÉPONSE DU MINISTÈRE.

G.16 CONCERNANT LES ACTIFS IMMOBILIERS EXCÉDENTAIRES DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2022-2023, FOURNIR :

- A. LA LISTE DES ACTIFS EXCÉDENTAIRES INOCCUPÉS;
 - B. LA VALEUR ESTIMÉE DE CEUX-CI;
 - C. LES COÛTS D'ENTRETIEN ANNUEL;
 - D. LE NOMBRE DE PIEDS CARRÉS DE CEUX-CI.
-
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.17 POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2022-2023, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS, INCLUANT :

- A. LES DATES DES TRAVAUX;
 - B. LES COÛTS;
 - C. LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.
-
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.19 LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2022-2023, PAR MOIS, À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE;**
- B. LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE;**
- C. LE MONTANT ATTRIBUÉ;**
- D. LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.**

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 4, PARAGRAPHE 26).

- MJQ : [HTTPS://WWW.JUSTICE.GOUV.QC.CA/MINISTERE/ACCES-A-LINFORMATION-ET-PROTECTION-DES-RENSEIGNEMENTS-PERSONNELS/](https://www.justice.gouv.qc.ca/ministere/acces-a-linformation-et-protection-des-renseignements-personnels/)
- CDPDJ : [HTTP://WWW.CDPDJ.QC.CA/FR/COMMISSION/PAGES/DOCUMENTS.ASPX](http://www.cdpdj.qc.ca/fr/commission/pages/documents.aspx)
- CSJ : [HTTPS://WWW.CSJ.QC.CA/COMMISSION-DES-SERVICES-JURIDIQUES/ACCES-A-LINFORMATION/DIFFUSION-DE-L-INFORMATION.ASPX](https://www.csj.qc.ca/commission-des-services-juridiques/acces-a-linformation/diffusion-de-l-information.aspx)
- CJA : [HTTPS://WWW.CJA.GOUV.QC.CA/FR/FAIRE-DEMANDE-ACCES-INFORMATION.HTML](https://www.cja.gouv.qc.ca/fr/faire-demande-acces-information.html)
- CSLF : [HTTP://WWW.CSLF.GOUV.QC.CA/ACCES-A-LINFORMATION/](http://www.cslf.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/)
- DPCP : [HTTP://WWW.DPCP.GOUV.QC.CA/SERVICES/ACCES-INFORMATION-PROTECTION.ASPX](http://www.dpcp.gouv.qc.ca/services/acces-information-protection.aspx)
- FAAC : [HTTP://WWW.FAAC.JUSTICE.GOUV.QC.CA/#](http://www.faac.justice.gouv.qc.ca/#)
- OPC : [HTTPS://WWW.OPC.GOUV.QC.CA/DIFFUSION-INFORMATION/](https://www.opc.gouv.qc.ca/diffusion-information/)
- OQLF : [HTTP://WWW.OQLF.GOUV.QC.CA/RDIPRP/INDEX.ASPX](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/index.aspx)
- SOQUIJ : [HTTP://SOQUIJ.QC.CA/FR/A-PROPOS/ACCES-A-L-INFORMATION-ET-PROTECTION-DES-RENSEIGNEMENTS-PERSONNELS](http://soquij.qc.ca/fr/a-propos/acces-a-linformation-et-protection-des-renseignements-personnels)
- TAQ : [HTTP://WWW.TAQ.GOUV.QC.CA/FR/A-PROPOS-DU-TRIBUNAL/SERVICES-OFFERTS/DIFFUSION-DE-L-INFORMATION](http://www.taq.gouv.qc.ca/fr/a-propos-du-tribunal/services-offerts/diffusion-de-l-information)

G.22 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :

- A. PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.);**
- B. PAR CATÉGORIE D'ÂGE;**
- C. PRÉVISIONS 2023-2024.**

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.24 LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2022-2023, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :

- A. LE COÛT DE CHACUN;
- B. LE FOURNISSEUR;
- C. LA NATURE DU SERVICE.

VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIES.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

FOURNISSEUR	Coût	DESCRIPTION
WILSON & LAFLEUR	90,00 \$	Code Civil du Québec.
WILSON & LAFLEUR	90,00 \$	CODE DE PROCÉDURE CIVILE.

G.25 LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, DE BILLETS DE SPECTACLES OU D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, LES BILLETS D'ÉVÉNEMENTS ET DE CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE, POUR LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

G.26 POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :

- A. LE NOM DU SITE WEB;
- B. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;
- C. LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;
- D. LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;
- E. LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFORTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);
- F. LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES VENTILÉE PAR SECTION ET/OU PAGE DU SITE (NOMBRE DE « HITS »);
- G. LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR;
- H. LE RESPONSABLE DU CONTENU DU SITE;
- I. LES NOMS DE DOMAINES RÉSERVÉS;
- J. LES COÛTS LIÉS À LA RÉSERVATION DE NOMS DE DOMAINES.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.30 LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.32 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2022-2023 DEMANDÉ PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CONFIRMÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN JANVIER 2023 POUR 2023-2024.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.33 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2022-2023, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 ET 2024-2025, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRE, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DE VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

G.34 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

PRIMES AU RENDEMENT ET BONIS	MJQ*	FAVAC*	FAJ*	FRCP*	FDR*	CDPDJ*	CSJ	CJA	CSLF	DPCP*	FAAC	OPC	OQLF	SOQUIJ	TAQ
TOTAL	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00 \$	\$	\$	\$	\$

*SOURCE : G.41- GIR - ÉTUDE DES CRÉDITS RH - PRIMES ET BONIS - PRIMES AU RENDEMENT ET BONIS SAGIR EI GIR

G.36 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

PRIMES DE DÉPART ET BRIS DE CONTRAT	MJQ ¹	FAVAC ¹	FAJ ¹	FRCP	FDR ¹	CDPDJ	CSJ	CJA	CSLF	DPCP ¹	FAAC ²	OPC	OQLF	SOQUIJ	TAQ ³
TOTAL	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	0,00 \$	\$	\$	\$	\$

¹ SOURCE : G.43- GIR - ÉTUDE DES CRÉDITS RH - MASSE SALARIALE ET INDEMNITÉS - PRIMES DE DÉPARTS ET ALLOCATION DE TRANSITION

² SOURCE : SAGIP

³ SOURCE : SAGIR

G.37 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.40 CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) :

A. LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL);

B. LES GRANDS DOSSIERS EN COURS;

C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES;

D. PRÉCISER LE NOMBRE EN ÉQUIVALENT ETC ET COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES DANS LE DOMAINE DES TI;

E. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNE ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

G.41 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2021-2022 LE TAUX D'ABSENTÉISME EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.).

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.42 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNELLE EN INDIQUANT :

- A. LA DÉPENSE TOTALE RELATIVE AU PAIEMENT DES COTISATIONS;
- B. LA LISTE DES ASSOCIATIONS, ORDRES OU CORPORATIONS PROFESSIONNELS AUXQUELS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ UN PAIEMENT POUR COTISATION;
- C. LA LISTE DES EMPLOYÉS, CADRES, DIRIGEANTS, MINISTRES ET JUGES AYANT BÉNÉFICIÉ DE CET AVANTAGE.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

NOM DE L'ASSOCIATION	NOMBRE DE PERSONNES	NOM DE LA DIRECTIVE	COÛT TOTAL
BARREAU DU QUÉBEC	02	LETRE DU SCT AU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT	3 595,00 \$

G.43 POUR TOUT SONDAGE OU ENQUÊTE D'OPINION RÉALISÉS PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME, INDIQUER :

- A. LA DATE;
 - B. LA NATURE;
 - C. LES QUESTIONS POSÉES;
 - D. LES RÉPONSES;
 - E. LA FIRME RETENUE;
 - F. LES COÛTS.
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.44 POUR TOUTES DÉPENSES PUBLICITAIRES RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME, INDIQUER :

- A. LE POURCENTAGE DE CES DÉPENSES RÉALISÉES AU SEIN DE MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET LE MONTANT ;
 - B. LE POURCENTAGE DE CES DÉPENSES RÉALISÉES SUR INTERNET ET LES MÉDIAS SOCIAUX ET LE MONTANT.
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

G.51 AU SUJET DES MESURES DE TÉLÉTRAVAIL OU DE TRAVAIL À DISTANCE, EN 2022-2023, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME :

A. NOMBRE D'EMPLOYÉS AU TOTAL EN AYANT BÉNÉFICIÉ;

B. NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIAINT TOUJOURS AU 31 MARS 2023;

C. PROPORTION DE L'EFFECTIF TOTAL DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN AYANT BÉNÉFICIÉ.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.52 SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 AU SUJET DE L'ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR FINS DE TÉLÉTRAVAIL (TABLETTES, CELLULAIRES, AMÉNAGEMENT DE BUREAU, REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INTERNET, ETC.).

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.8.

G.53 CONCERNANT TOUTES MESURES DE SOUTIEN AUX EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2022-2023 :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES;
 - B. LE NOMBRE DE DEMANDES AU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE);
 - C. LES SOMMES DÉPENSÉES SPÉCIFIQUEMENT EN RESSOURCES EXTERNES EN LA MATIÈRE.
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

G.56 VEUILLEZ INDiquer LES MONTANTS QUI ONT ÉTÉ ALLOUÉS À LA RÉMUNÉRATION DES STAGES DEPUIS 2016.

- A. NOMBRE DE STAGIAIRES REÇUS;
 - B. HEURES DE STAGES EFFECTUÉS;
 - C. RÉMUNÉRATION TOTALE DÉBOURSÉE.
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.66 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2022-2023 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE D'UNE AUTORISATION DU SOUS-MINISTRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :

- A. LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;
 - B. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;
 - C. LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT ET FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;
 - D. LE MONTANT ACCORDÉ;
 - E. LES MOTIFS DE LA DEMANDE.
-

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUN.

G.67 NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION PAR MINISTÈRE ET ORGANISMES EN 2022-2023 :

- A. LE MONTANT TOTAL FACTURÉ ET RÉCOLTÉ DÉCOULANT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION;**
 - B. LE NOMBRE DE REFUS (AVEC MENTION DE LA RAISON OU DE L'ARTICLE);**
 - C. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS;**
 - D. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS;**
-

L'INFORMATION CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION SERA PRÉSENTÉE AU **RAPPORT ANNUEL 2022-2023** DES MINISTÈRE ET ORGANISMES.

G.69 LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES PERSONNES.

ORGANISMES

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

AUCUNE.

